



DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

Commission Départementale de Surveillance des Opérations Électorales

Procès-verbal n° 2 de la séance du 28 septembre 2021 à 17 heures 30.

Président : Yves TARRIBLE

Membres : Géraud COUDERC, Carole DUTOUR, Jean Michel ESNAULT, Claudine ROUBELLAT : **Présents.**

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales se réuni ce 28 septembre 2021 à 17 heures 30 en séance plénière dans les locaux du District de Football du Tarn et Garonne, 300 Avenue du Portugal à Montauban dans le respect des normes sanitaires en vogueur.

Ordre du jour :

Vérification et approbation des candidatures aux fonctions de Délégués des clubs du Tarn et Garonne auprès de la Ligue de Football d'Occitanie en vue du vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire du District du 18 octobre 2021.

Le procès-verbal n°1 de la réunion du 24 juin 2021 à Albias est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Monsieur Géraud COUDERC, candidat à la délégation, ne participe ni aux contrôles ni aux délibérations.

La Commission constate l'arrivée d'une candidature hors délai et par simple courrier électronique. Cette candidature ne sera pas retenue.

La Commission constate l'envoi dans les délais (avant le 18/09) par courrier Recommandé des candidatures de :

Mr ROYER Jean Jacques né le 3 juillet 1956 (7/09 Représentant le Comité Directeur)

Mr GOUé Patrice né le 2 décembre 1955 (14/09 Représentant les Clubs)

Mr FOURES Serge né le 3 juillet 1956 (16/09 Représentant les Clubs)

Mr FAURE Jean Pierre né le 18 mars 1949 (17/09 Représentant le Comité Directeur)
Mr COUDERC Géraud né le 1° janvier 1953 (17/09 Représentant les Clubs)
Mme BALDASS Marie Line née le 28 novembre 1958 (17/09 Représentant le Comité Directeur)
Mr MOUEDDEB TROJET Alexandre né le 1° juillet 1977 (17/09 Représentant le Comité Directeur)
Mr CARRASCO Antonio né le 15 octobre 1955 (17/09 Représentant le Comité Directeur).

Considérant que le Comité Directeur du District doit être représenté par 3 membres titulaires et 3 suppléants, la Commission constate une carence de candidats et donne son avis favorable pour les candidatures de

Mme BALDASS Marie Line née le 28 novembre 1958
Mr CARRASCO Antonio né le 15 octobre 1955
Mr FAURE Jean Pierre né le 18 mars 1949
Mr MOUEDDEB TROJET Alexandre né le 1° juillet 1977
Mr ROYER Jean Jacques né le 3 juillet 1956.

Considérant que les Clubs du District doivent être représentés par 2 membres titulaires et 2 suppléants, la Commission constate une carence de candidats et donne son avis favorable pour les candidatures de

Mr COUDERC Géraud né le 1° janvier 1953
Mr FOURES Serge né le 3 juillet 1956
Mr GOUÉ Patrice né le 2 décembre 1955.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30.

Conformément aux articles n°10 et 16 des règlements généraux de la F.F.F., la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales juge en premier et dernier ressort. Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant le tribunal judiciaire de Montauban. La recevabilité de ces recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du C.N.O.S.F. dans un délai de 15 jours suivant la notification des présentes décisions, dans le respect des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.

Le Président :

Yves TARRIBLE



Les membres :

Géraud COUDERC



Carole DUTOUR



Jean Michel ESNAULT



Claudine ROUBELLAT

